

POLITIQUE ERASMUS – ISM FENELON

Mobilité internationale (convention 2024-2026)

BTS Commerce international

Dans le cadre de leur formation, nos étudiants de BTS Commerce International à référentiel européen doivent réaliser 14 à 16 semaines de stage dont 9 semaines dans un pays étranger pour prétendre à la bourse ERASMUS. Ce stage à l'étranger offre l'opportunité de mettre en pratique les connaissances acquises lors de la formation mais aussi d'acquérir des compétences professionnelles, linguistiques et interculturelles nouvelles.

Notre engagement dans le programme Erasmus sur la période 2021-2027 permet aux bénéficiaires que nous ciblons : étudiants, enseignants et personnels, de bénéficier d'une belle expérience de mobilité, mais aussi de :

- ✓ Monter en compétences,
- ✓ Travailler son développement personnel,
- ✓ Développer son enrichissement culturel,
- ✓ Améliorer son niveau linguistique,
- ✓ Elargir ses réseaux personnel et professionnel,
- ✓ Ajouter une plus-value au diplôme
- ✓ Augmenter son employabilité,

1 - Comment financer sa mobilité ?

Les bourses Erasmus +

Rejoindre la Charte de l'enseignement supérieur du programme Erasmus+ est un axe de déploiement de notre stratégie d'ouverture sur notre environnement et d'enrichissement de notre réseau à l'étranger.

2 - Qui peut demander un financement Erasmus + ?

Tous les étudiants inscrits en 1^{ère} année de BTS commerce international (voire 2^{ème} année, de manière exceptionnelle) peuvent solliciter cette bourse sans condition de ressources. La sélection des étudiants participant au programme Erasmus + est basée uniquement sur les critères objectifs suivants :

- ✓ Absentéisme – Assiduité
- ✓ Motivation et Implication dans le projet de mobilité

3 – Dans quels pays peut se dérouler le stage et quel est le montant de la bourse ?

Prioritairement dans les pays de l'UE

Contribution aux frais de voyage (mobilité longue et courte)

CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE	
Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
10 à 99 km : 28 €	10 à 99 km : 56 €
100 à 499 km : 211 €	100 à 499 km : 285 €
500 à 1999 km : 309 €	500 à 1999 km : 417 €
2000 à 2999 km : 395 €	2000 à 2999 km : 535 €
3000 à 3999 km : 580 €	3000 à 3999 km : 785 €
4000 à 7999 km : 1 188 €	4000 à 7999 km : 1 188 €
plus de 8000 km : 1 735 €	plus de 8000 km : 1 735 €
+	+
<i>jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet</i>	<i>jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet</i>

Tableau indicatif des montants mensuels selon les groupes de pays (possibilité de faire une partie en distanciel avec accord exceptionnel)

Mobilité longue : 60 jours (financement strictement égal à 60 jours)

	MONTANT POUR LE SEJOUR	COMPLEMENT FINANCIER Mobilité stage	COMPLEMENT FINANCIER Inclusion*
Groupe 1 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède + <u>pays de la zone 13</u> (Andorre, Monaco, Saint-Marin, État de la Cité du Vatican) + <u>pays de la zone 14</u> (Îles Féroé, Suisse, Royaume-Uni)	350€	150€	250 €
Groupe 2 : Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, République Tchèque	300€	150€	250 €
Groupe 3 : Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République de Macédoine du Nord, Roumanie, Turquie, Serbie	250 €	150€	250 €
Hors EU <u>Attention seul 20% de notre budget Erasmus pourra être attribué pour ce cas-là.</u> <u>Les dossiers seront donc étudiés au cas par cas, par ordre d'arrivée.</u>		700€	250 €

Mobilité courte (hybride) : 30 jours

Un financement partiel sera accordé à hauteur de 50% des contributions prévues pour les mobilités longues. Le nombre de jours financés sera comptabilisé en fonction.

A savoir que le dispositif Erasmus prévoit le financement des mobilités courtes comme suit :

- ✓ Du 1^{er} au 14^{ème} jour : 79€/ jour
- ✓ Du 15^{ème} au 30^{ème} jour : 56€/ jour

* *Bénéficiaires Inclusion :*

- ✓ *Boursiers sur critères sociaux, échelon 6 ou 7*
- ✓ *Affection longue durée (ALD)*
- ✓ *Situation de handicap*

4 - Procédure de demande de bourse ?

Pour obtenir une bourse Erasmus pour un stage à l'étranger de 9 semaines, l'étudiant doit faire une demande écrite auprès des enseignants référents via un formulaire à retirer au secrétariat. Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée pour l'affectation des bourses.

5 - Quand a lieu le versement de l'aide ?

Un préfinancement de 70% est versé à l'étudiant participant dans un délai de 30 jours calendaires suivant la signature du contrat de mobilité, par les 3 parties : établissement, entreprise et étudiant, ou après réception de la confirmation d'arrivée, et au plus tard à la date de début de la mobilité.

Le solde de 30%, est versé après l'accomplissement des formalités.

6 – Récapitulatif des documents à fournir

- ✓ Convention de stage
- ✓ Kit de mobilité
- ✓ Carte vitale
- ✓ Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)
- ✓ Attestation d'assurance stipulant les couvertures suivantes :
 - Responsabilité civile et professionnelle
 - Assurance accident du travail
 - Assurance rapatriement
 - Assurance contre la perte ou le vol de documents, de billets de voyage et de bagages (facultative mais recommandée)
- ✓ RIB
- ✓ Attestation de stage
- ✓ Attestation de présence Erasmus+.

A noter : Le participant devra compléter et soumettre un rapport en ligne après sa période de mobilité, dans un délai de 30 jours calendaires suivant la réception de la notification l'invitant à le faire.

Enseignants référents : Anne PERRIN anne.perrin@institut-fenelon.org
Tatiana ZUZIC tatiana.zuzic@institut-fenelon.org

